



*Numéro – 55*

## Les nouvelles aides pour l'élevage

Le ministre de l'agriculture a présenté le 6 mars 2013 le plan de relance exceptionnel pour l'élevage. Il s'articule autour de 5 axes :

**1/ Renforcement du cadre fixé pour les relations commerciales et contractuelles :** l'analyse des négociations tarifaires pour 2013 a montré les limites des lois de modernisation de 2008 (économie) et 2010 (agriculture et pêche). Les modifications concernent les conditions de révisions des contrats lorsqu'un paramètre essentiel sort des bornes fixées, une meilleure transparence des relations commerciales en fixant les obligations de chacune des parties et un volet "sanctions administratives" en cas de manquements aux règles édictées.

**2/ Réorientation de la PAC vers l'élevage :** la convergence des montants unitaires des Droits à Paiement Unique se fera en confortant les élevages et en maintenant des dispositifs couplés dans cette filière. Les dispositifs de verdissement tiendront compte des spécificités de l'élevage et de la nécessité de soutenir l'usage de l'herbe.

**3/ Compatibilité entre les intérêts économiques et les exigences réglementaires :** La directive nitrate sera revue sur certains points (conditions de stockage et capacité minimale exigée, recours aux CIPAN, périodes et conditions d'épandage) pour prendre en compte certaines pratiques pour ne pas pénaliser les éleveurs français par rapport à leurs concurrents européens.

**4/ Développement des énergies renouvelables en relation avec l'élevage :** il s'agit d'apporter une source supplémentaire de revenu pour pallier les aléas de ceux de la production suite aux variations des coûts de productions et des prix de vente. Un plan « Energie, Méthanisation autonomie Azote » est lancé et les procédures concernant les projets photovoltaïques sur les toits des bâtiments agricoles seront facilitées.

**5/ Soutien des exploitations d'élevages en situation difficile :** la mesure prévoit la prise en charge des cotisations sociale par la MSA pour les exploitations fragilisées et un traitement plus adapté de leur dossier par les banques.

En outre, une nouvelle aide de 40 millions d'euros est mise en place à l'attention des nouveaux installés et des récents investisseurs pour 3 activités spécifiques : engraissement de jeunes bovins (8 M€), élevage de vaches allaitantes (12 M€) et production de lait (20M€). Les critères précis d'attribution de ces aides sont précisés dans la notice fournie aux éleveurs intéressés. Enfin, 4 M€ supplémentaires vont aussi abonder l'enveloppe pour l'aide aux caprins en 2013.

## Actualités

**Manifestations du 12 Avril :** Elles ont regroupé, à l'appel de la FNSEA et des JA, 15 000 éleveurs répartis dans 82 départements où elles ont pris des aspects différents selon les endroits (concerts de bidons, défilés d'animaux...) pour souligner les difficultés de la filière et dénoncer la faiblesse des cours. Le gouvernement a pris position en prônant des négociations plus équilibrées entre les éleveurs et la grande distribution.

**Évolution de la PAC :** Le 16 avril, la commission des affaires européennes de l'assemblée nationale a présenté une résolution, soutenant la position du ministre de l'agriculture, en faveur d'une surprime pour les 50 premiers hectares (éventuellement renforcée pour les petites surfaces) et un plafonnement associé à une dégressivité pour les plus grosses surfaces. Le surlendemain, la commission européenne a proposé, faute d'accord obtenu dans les délais, de prolonger les règles actuellement en vigueur pour 2014 en reportant à plus tard l'application du « verdissement » des aides et de la convergence interne (entre exploitants d'un même pays) des montants unitaires. Cependant la diminution du budget global (- 12 %), la convergence externe (entre Etats membres) et un accroissement de la flexibilité entre les enveloppes des 2 piliers restent d'actualité.

**Les commissions de la chambre régionale d'agriculture :** suite à l'élection de janvier en départements, les membres de la chambre régionale avaient été élus. Réunis en session sous la présidence de M Christophe BUISSET, ils ont désigné les membres de 5 commissions techniques. Cette organisation permettra de répondre à un rôle de plus en plus important des régions dans l'évolution de l'agriculture. Par ailleurs, la Frédon, chargée pour la Picardie de la santé des végétaux, a vu ses compétences renforcées avec notamment des délégations de service public et elle a modifié ses statuts en conséquences.

## Productions végétales

Les cours sont orientés à la baisse sauf pour l'orge, le maïs (instables) et le colza (en légère hausse).

### Blé tendre

Les cours atteignent 240 €/T à la mi-avril et se replient à 233 €/T à la fin du mois. C'est un niveau proche de celui de 2011 mais avec des variations moins marquées. Les années 2012 et 2010 se situaient nettement en deçà à 208 et 120 €/T

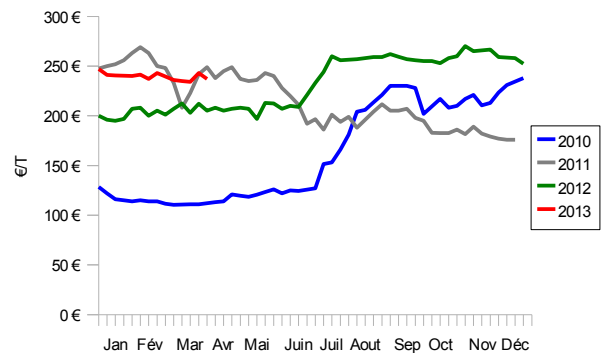
### L'orge

Les cours de l'orge connaissent une évolution plus contrastée avec une hausse de 5 €/T en début de mois pour atteindre 214 €/T et une baisse (- 21 €/T) en fin de mois à 193 €/T. L'écart reste faible avec 2012 et 2011 (5 et 13 €/T), beaucoup plus important face à 2010 (95€/T soit près du double).

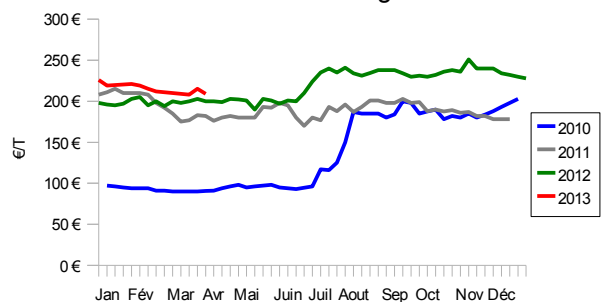
### Maïs

Les prix connaissent une baisse globale sensible (- 24 €/T en avril) et le cours final (à 185 €/T) se situe sensiblement en deçà de ceux de 2012 et 2011 (205 et 224 €/T).

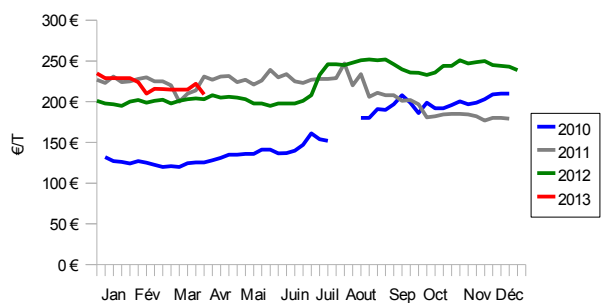
### Cours du blé tendre



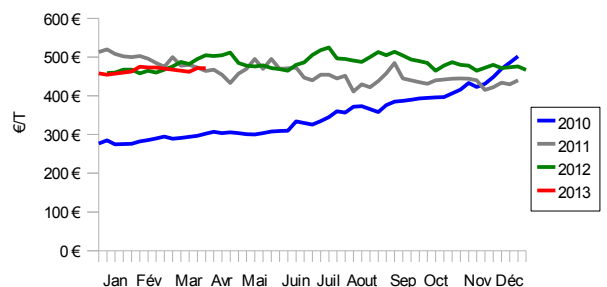
### Cours de l'Orge



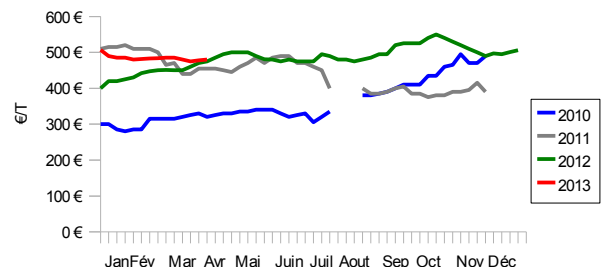
### Cours du Maïs



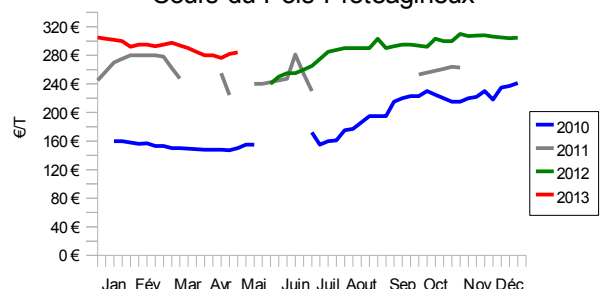
### Cours du Colza



### Cours du Tournesol



### Cours du Pois Protéagineux



## Colza

Après une forte baisse (- 36 €/T) jusqu'à 435 €/T, les cours retrouvent leur niveau du début du mois à 470 €/T et se situent entre ceux de 2012 et de 2011 (485 et 457 €/T).

## Tournesol

Les cours sont réguliers à 480 €/T malgré une petite baisse (5 €/T) lors de la dernière semaine. Le niveau est intermédiaire entre ceux des deux années précédentes (500 et 460 €/T).

## Pois protéagineux

Les cours oscillent entre 285 €/T et 277 €/T (mi-avril) pour finir le mois à 284 €/T. Ils sont supérieurs à ceux des années précédentes.

## Productions animales

A l'exception des ovins (en hausse nette) et des bovins (stables) les cours sont orientés à la baisse pour toutes les productions suivies.

### Bovins

La stabilisation des cours observée à la mi-mars (à 4,15 €/Kg) se poursuit durant le mois d'avril et l'écart se réduit légèrement par rapport aux deux années précédentes mais il reste néanmoins élevé (+ 51 et + 85 centimes par Kg)

### Porcins

Après avoir atteint 1,64 €/kg à la fin mars, les cours se replient progressivement jusqu'à 1,56 €/kg soit à un niveau proche des 2 années précédentes (1,47 et 1, 59 €/Kg).

### Ovins

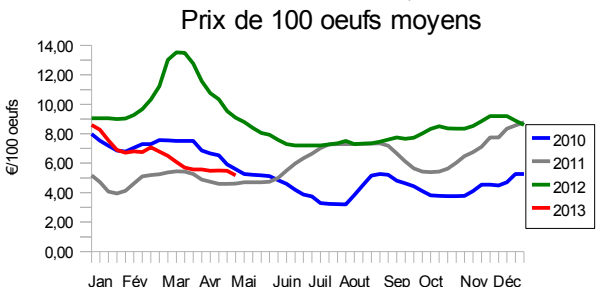
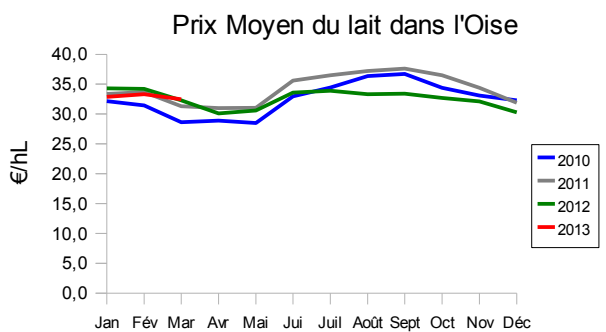
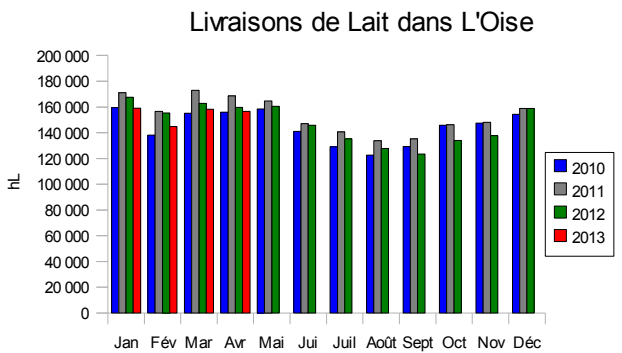
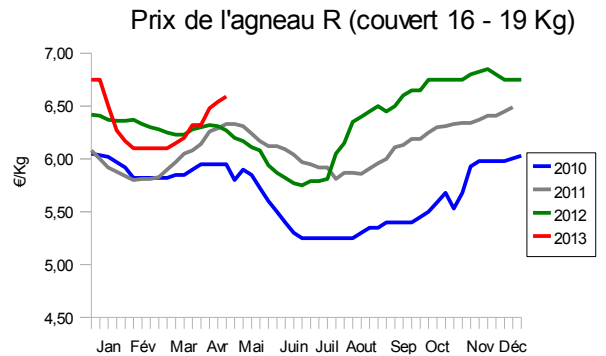
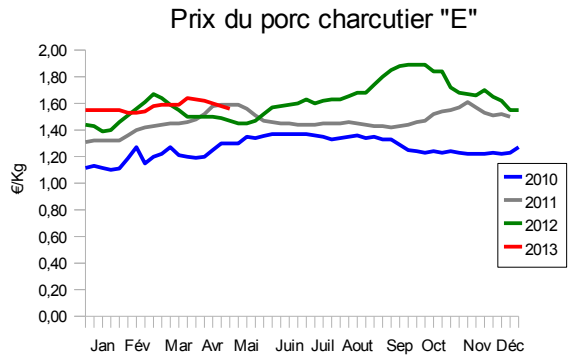
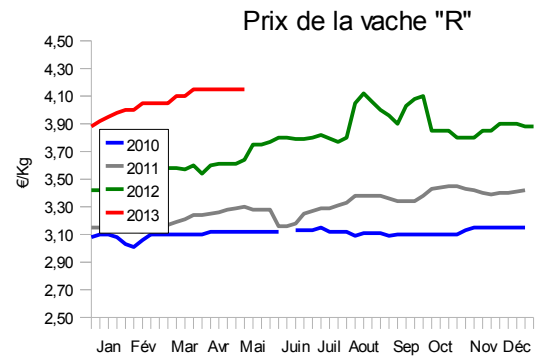
Les cours sont en forte hausse (+ 27 centimes par Kg) en avril et ils terminent le mois à 6,59 €/Kg soit en dessous des valeurs de 2012 et 2011 et nettement au-dessus de celles de 2010 (5,95 €/Kg).

### Lait

Les livraisons en avril sont légèrement inférieures à celles de mars avec 156 600 hL soit - 1 600 hL. Elles sont en retrait par rapport à celles des deux années précédentes (2011 : 168 576 hL et 2012 : 161 058 hL) et il faut remonter à 2010 (156 046 hL) pour trouver des livraisons inférieures. En mars, le prix était de 32,5 €/hL, soit un recul de 0,8 €/hL ce qui reste supérieur aux niveaux des 3 dernières années (28,6 à 32,3 €/L).

### Les œufs

La baisse observée depuis le début de l'année (-2,90 €/centaine) s'interrompt en avril avec une stabilité autour de 5,50 €/centaine avant de reprendre pour finir le mois à 5,18 €/centaine. Ce niveau est proche de ceux de 2011 et 2010 et très inférieur à celui, exceptionnel de 2012 (9,08 €/centaine).

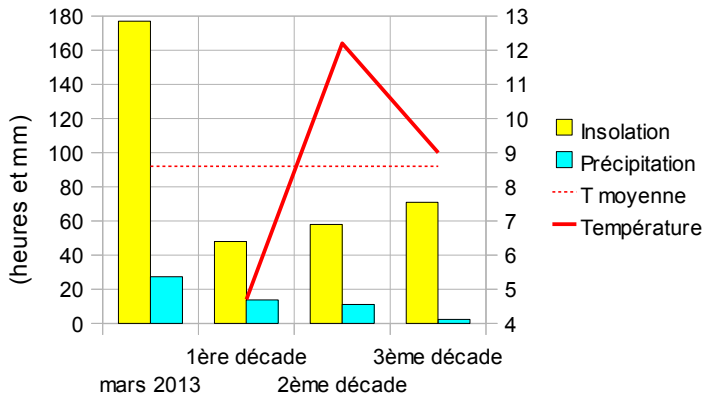


Le mois d'avril a été nettement plus sec (- 21,2 mm soit - 44 %), légèrement plus ensoleillé (+ 6 h soit + 4 %) et plus frais (- 0,8 °C) que la moyenne. La première décade a été la plus humide, la deuxième la plus douce, et la troisième la plus sèche. Il y a eu 8 journées de pluies, 2 de neige, 10 de pluie et 3 jours de vent. La température est descendue à - 5,4 °C le 7 (record depuis 1944) et a atteint 24,9 °C le 25. Le vent a soufflé à 72,4 km/h le 12.

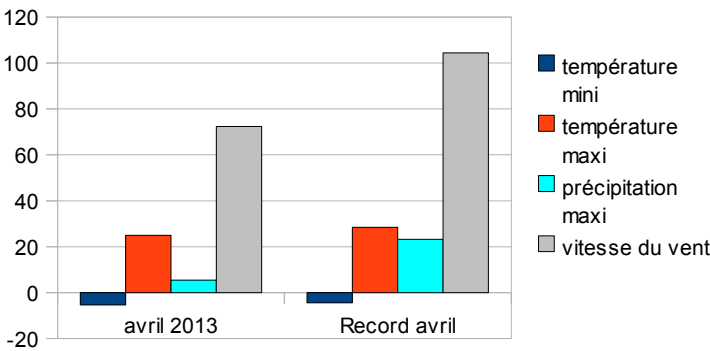
**Proverbe**

En avril, ne te découvre pas d'un fil,  
En mai fais ce qu'il te plaît

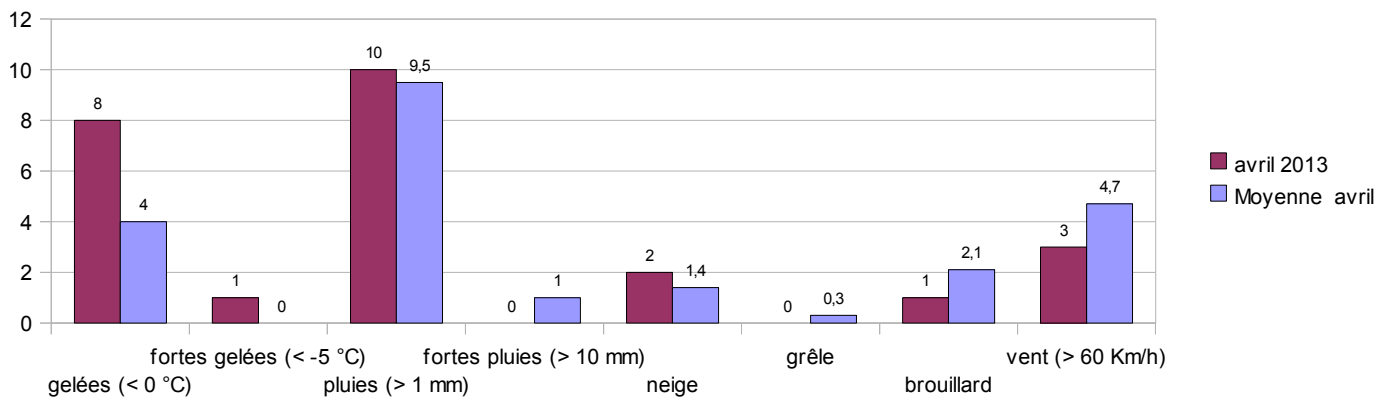
**Détail du mois d'avril 2013**



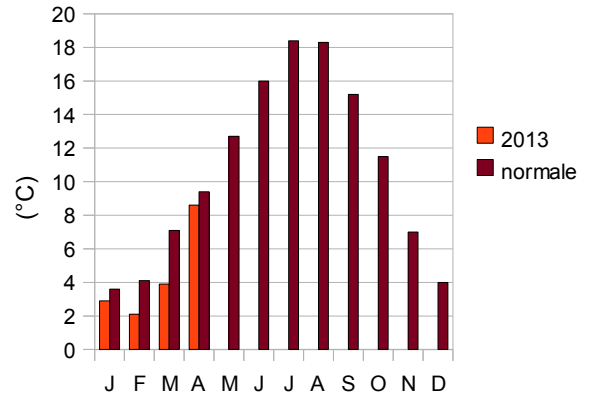
**Extrêmes d'avril**



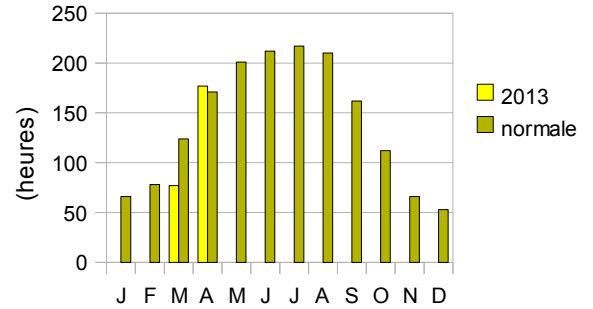
**Fréquence des évènements climatiques en Avril**



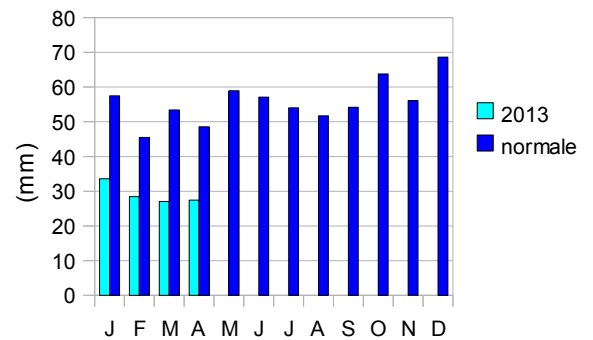
**Température 2013**  
(Beauvais - Tille)



**Insolation 2013**  
(Beauvais - Tille)



**Précipitations 2013**  
(Beauvais - Tille)



Pour en savoir plus : sites internet  
 - de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>  
 - de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>  
 - de Météo France : <http://france.meteofrance.com>

Direction Départementale des Territoires  
 2, Bd Amyot d'Inville - BP 20317  
 60021 Beauvais cedex  
 Téléphone : 03 44 06 43 47 - Télécopie : 03 44 06 43 00  
 Courriel : ddt@oise.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL  
 Rédaction : Olivier Renaud  
 Impression : DDT  
 dépôt légal : à parution  
 ISSN : 1260 - 8289